

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier

Vie professionnelle

Argumentation

Curiosité Vivacité

Examen

Discours

Réflexion



Culture

Soutien

Exposé



Encadrement

Compréhension

Engagement

- **Les fondamentaux géopolitiques de la Chine**
- **Place et organisation de l'armée de l'air française lors de l'élaboration des alliances**
- **La guerre froide**

Centre d'études stratégiques aérospatiales  
Centre d'enseignement militaire supérieur Air  
[www.cesa.air.defense.gouv.fr](http://www.cesa.air.defense.gouv.fr)  
[www.eoaa.air.defense.gouv.fr](http://www.eoaa.air.defense.gouv.fr)



*La Diseuse de bonne aventure*, Georges de La Tour (1593-1652),  
cf. *Les Carnets du Temps* n° 50 de septembre 2008.

## Préface

Après les transformations effectuées dans le cadre d'*Air 2010*, les réformes de grande ampleur lancées à l'été 2008 soulignent la nécessité de s'adapter à un environnement qui a profondément évolué et évoluera encore dans un monde toujours plus complexe.

S'adapter au milieu est une des qualités fondamentales du chef militaire, qualité qui demande ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de vastes connaissances. C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du XXI<sup>e</sup> siècle. Car en effet, il faut rester convaincu que « ...*la véritable école du commandement est la culture générale...* » (général de Gaulle : *Vers l'armée de métier*).

Les *Carnets du temps* poursuivent ainsi leur objectif d'apporter aux jeunes officiers que vous êtes un fonds culturel indispensable, constitué de trois cents idées maîtresses relevant de onze domaines majeurs. Pour ce faire, le CEMS Air est aidé par un comité pédagogique composé de personnalités éminentes des mondes académique, diplomatique, universitaire et de la Défense qu'il convient ici de remercier pour leur précieuse contribution.

Je ne peux que vous encourager à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, qui vous aidera à façonner vous-même les outils dont vous aurez besoin pour faire face aux situations complexes d'un monde toujours incertain.

Colonel Carlos Martinez,  
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



Les fondamentaux géopolitiques de la Chine

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**  
1, place Joffre, 75007 PARIS

**Directeur de la publication :**  
Col Carlos Martinez

**Rédacteur en chef :**  
Lcl Nicolas Naudin

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Asp Gaëlle Vigy

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Sylvaine Thébault (R)  
Adj Jean-Paul Talimi  
Sgt Cassandre Davaic  
Sgt Fanny Coffin

**Rédacteurs en chef techniques :**  
Cne Denis Poucet  
Ltt Muriel Berger

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Cal Stéphanie Pointin

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Cal Julien Biguine  
Avt Tatiana Romany

**Correspondance :**  
CEMS Air - BP 43  
00445 ARMÉES  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
Atelier de photographie et de reproduction de l'armée de l'air (APRAA) 26 boulevard Victor 00450 ARMÉES

**Direction de l'APRAA :**  
Ltt Dominique Birades  
Tirage 5 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

## Relations internationales

Le commerce du diamant..... 4

## Économie

Les mutations du commerce international..... 6

## Stratégie

Comment se forme une doctrine stratégique ?..... 8

## Philosophie

Bergson : le temps - « *Seul le moi éprouve le temps dont l'essence est la durée* » ..... 10

## Géopolitique

Géopolitique de la Chine ..... 12

## Histoire de l'aéronautique militaire

L'armée de l'air face aux grands défis des années 1950 ..... 14

## Droit et institutions

Le régime de la fonction publique ..... 16

## Sciences

Le problème des vocations scientifiques ..... 18

## Histoire

La guerre froide ..... 20

## Pensée politique

Hiérocraie et idéologie ..... 22

## La bibliothèque essentielle

*L'Iliade* et *l'Odyssée* ..... 24

## Au fil de la plume

..... 28

## Le commerce du diamant

Le diamant est un minéral composé de carbone. Il est le plus dur de tous les matériaux naturels, peu compressible, chimiquement inerte, et il résiste à la corrosion. Outre la joaillerie, le diamant est utilisé dans l'industrie en raison de ses propriétés, notamment de dureté. Nous le retrouvons par exemple dans les outils de coupe et d'usinage.

Du fait de ses propriétés exceptionnelles, le diamant est très convoité. Il alimente ainsi le commerce international, dont les principaux acteurs sont les pays producteurs, les pays consommateurs. Malheureusement, les hommes se sont toujours disputé les ressources naturelles et minérales. Le diamant n'échappe pas à cette tradition sanglante. Bien qu'un système de certification ait été mis en place, le trafic existe toujours.

Jusqu'au <sup>xvi</sup>e siècle, l'Inde, et plus particulièrement la région de Golconde, était la seule zone de production de diamants au monde, avec la région de Bornéo, en Indonésie actuelle. C'est en Inde qu'ont été extraits les plus célèbres diamants anciens. Aujourd'hui, la plupart des diamants viennent d'Afrique (62,1 % en 1999).

En 2005, la production mondiale de diamants était de 173,5 millions de carats (soit 34,7 millions de tonnes). Les principaux producteurs sont la Russie, le Botswana, l'Australie, et la République démocratique du Congo, qui produisent à eux seuls 80 % de la production mondiale.

70 % de cette production mondiale de diamant se négocient à Anvers (Belgique), qui reste le principal importateur mondial de diamants bruts devant le Royaume-Uni. La demande demeure soutenue avec l'apparition des nouveaux riches, en particulier les pays asiatiques.

Les plus gros consommateurs mondiaux sont les États-Unis. Les clients ne sont toutefois pas près de manquer. Outre les pays arabes du Golfe, toujours friands d'or et de diamants et dont le pouvoir d'achat s'est accru avec la hausse du prix du pétrole, la Chine est de plus en plus présente sur le marché du diamant. Une enquête récente publiée par l'Association joaillière de Chine précise qu'en 2003 les consommateurs chinois ont dépensé 1,235 milliard de dollars pour les bijoux en diamant. Le pays est ainsi devenu le 1<sup>er</sup> consommateur de ces pierres précieuses en Asie et le 5<sup>e</sup> dans le monde.

Le diamant symbolise la richesse, l'appartenance à une élite, mais il a aussi une facette moins brillante : son commerce alimente financièrement certains des conflits les plus sanglants de la planète.

Cette situation a été l'origine de plusieurs guerres comme celles du Sierra Leone, où les objectifs stratégiques étaient le contrôle des principaux gisements du pays pour financer le conflit.



Associated Press AP

Des mineurs de diamants dans le centre de la Sierra Leone.

Face à ce problème et à l'initiative des pays producteurs africains, la communauté internationale a mis en place un système de traçabilité des diamants bruts, le Processus de Kimberley. Ce processus est né le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et regroupe le Canada, les États-Unis, les pays de l'Union européenne et plus de 30 autres pays (depuis septembre 2007 le processus compte 48 membres représentant 74 pays, dont 14 pays de l'UE comptant pour un seul). Fondé sur un système de certification des diamants bruts, il a pour but de bloquer le commerce des diamants illicites et de les empêcher de pénétrer le marché légal. Une chaîne de certification, qui va de la mine à l'acheteur final, est mise en place par le pays producteur, sous contrôle d'experts internationaux. Les pays importateurs s'engagent de leur côté à ne pas mettre sur le marché des diamants non certifiés. Il existe aussi à New-York un Conseil mondial du diamant, qui regroupe les industriels et coopère avec le processus.

Des réserves subsistent quant à l'efficacité réelle de ces mesures. Dans de nombreux pays producteurs, dont la Sierra Leone, elles ne semblent pas suffire à empêcher un trafic de diamants parallèle à la filière « propre ».

Paradoxalement, les guerres civiles en Angola, en Sierra Leone et au Libéria ont pris fin avant que n'entre en vigueur le Processus de Kimberley. L'extinction de ces guerres a réduit la proportion des diamants de conflits. En 2007, cette proportion est devenue infinitésimale, de 15 % selon les organisations non gouvernementales (ONG) à 0,2 % selon la Commission européenne.

**Le Processus de Kimberley n'a pas mis fin à toutes les violences liées à l'exploitation du diamant. Il a cependant permis de réglementer le commerce entre les pays producteurs et les pays consommateurs. Enfin, les gouvernements et les milieux d'affaires internationaux ne peuvent plus prétendre méconnaître le rôle des ressources, et en particulier celui du diamant, dans les conflits.**

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

# Les mutations du commerce international

**La théorie classique des gains de l'échange montre que le commerce international, qui se définit par l'ensemble des flux de marchandises ou de services entre les espaces économiques nationaux, améliore la situation économique des pays participants, par rapport à l'autarcie. De cette observation découle la tendance suivante : tant en nature qu'en volume, le commerce international se développe et connaît une nouvelle organisation géographique.**

## 1. Le commerce international progresse et se diversifie

Déjà au XIX<sup>e</sup> siècle, le commerce international progressait à un rythme supérieur à celui de la production mondiale. Cette tendance se confirme et s'accroît après 1945, si bien qu'entre 1950 et 2000 la production mondiale a plus que quadruplé tandis que les échanges mondiaux ont augmenté de 18 %, représentant 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et 3 300 milliards de dollars en 2007.

Ce développement est lié à plusieurs facteurs. D'une part, l'amélioration des transports a baissé les coûts de transaction. D'autre part, de plus en plus de firmes internationales organisent leur production à l'échelle mondiale et engendrent une part grandissante du commerce *via* les échanges entre leurs filiales. Surtout, les politiques d'ouverture économique adoptées par les gouvernements dans le cadre des négociations du *General Agreement on Tariffs and Trades* (GATT) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont largement favorisé le développement des relations commerciales internationales par l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires érigées durant les deux guerres mondiales et la crise des années trente.

La composition du commerce a évolué : la part des produits manufacturés dans les échanges n'a cessé d'augmenter pour devenir prépondérante, au détriment des produits agricoles. Par ailleurs, depuis vingt ans, la part des services dans le commerce international s'est accrue considérablement et s'élève aujourd'hui à 18 %.

Enfin, le commerce international permettant aux nations de tirer bénéfice de leurs complémentarités, l'ouverture à l'échange se traduit par un processus de spécialisation des économies : chaque pays produira ce qu'il sait faire le mieux et achètera le reste.

## 2. Il est géographiquement concentré mais tend à s'enrichir de nouveaux acteurs

La Triade domine encore très largement les échanges mondiaux : États-Unis, Europe et Japon représentent 70 % du commerce mondial. Les échanges se sont particulièrement développés au niveau régional entre les pays membres d'accords de commerce préférentiel comme l'Union européenne ou l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA). Ainsi, 70 % des échanges européens ont lieu en Europe occidentale et le tiers du commerce américain s'effectue au sein de l'ALENA. Ces accords sont fondés sur l'idée que la réduction des tarifs douaniers, la complémentarité productive et la capacité des pays *leaders* à exercer des effets d'entraînement régionaux favorisent une convergence régionale entre pays de niveaux économiques initialement différents.

Toutefois, la part des pays en développement dans le commerce mondial est passée de 20 % en 1980 à 34 % en 2007 ; de plus, signe tangible d'industrialisation, la part des produits manufacturés dans leurs exportations atteint près de 70 %. Pour ces nouveaux pays industrialisés, et en particulier pour la Corée du Sud, l'insertion dans les échanges internationaux a constitué un levier réel de développement. La Chine a, elle aussi, fait du développement des exportations le moyen de financer la modernisation et la croissance du pays en permettant l'acquisition de techniques, de machinerie et d'équipements nécessaires au développement des industries. Avec un excédent commercial de 152 milliards de dollars pour les sept premiers mois de 2008, elle est devenue un acteur essentiel du commerce mondial. Le développement de son commerce extérieur s'opère à la suite des nombreux accords de libre-échange (ALE) conclus non seulement avec les pays de zone Asie (Association des nations du Sud-Est asiatique – ANSEA – notamment), mais aussi avec des pays en dehors de cette zone. Établis sur une base bilatérale, ils constituent des exceptions de plus en plus nombreuses au multilatéralisme des relations commerciales souhaité par l'OMC visant à un libre-échange généralisé.

L'essor du commerce international, qui accompagne le processus d'industrialisation, est appelé à se poursuivre partout où la révolution industrielle est inachevée ; il est probable que les échanges de services participeront à cet essor malgré l'échec, en juillet 2006, des négociations de l'OMC sur ce sujet.

Secrétariat de l'OMC

Exportations mondiales en milliards de \$ et en %	Valeur	Variation annuelle en pourcentage			
	2007	2000-2007	2005	2006	2007
Marchandises	13 570	12	14	16	15
Services commerciaux	3 260	12	12	12	18

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

Commissaire commandant Jean Léger  
Direction du service d'audit de l'administration et des finances

# Comment se forme une doctrine stratégique ?

Pendant longtemps, l'armée n'a constitué qu'un seul corps aux ordres d'un chef unique qui lui imprimait sa marque personnelle. C'était le temps de la stratégie instinctive apprise par la méditation et par l'expérience personnelle sans véritable transmission institutionnalisée. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'augmentation des effectifs et la complexité croissante de l'art de la guerre ont entraîné l'avènement d'une science stratégique destinée à permettre l'unité de doctrine indispensable au maniement de masses de plus en plus lourdes.

Comment se forme une doctrine stratégique ? À la différence de la théorie stratégique qui veut définir des principes, des concepts et des méthodes de portée générale indépendante des moyens et des circonstances, la doctrine est une pensée à vocation pratique :

**Elle combine les vérités générales suggérées par la théorie avec les moyens disponibles, l'environnement politique, économique et technique, la culture militaire, pour forger une unité de pensée qui doit déboucher sur l'unité d'action.**

La doctrine est véritablement apparue au XIX<sup>e</sup> siècle avec la généralisation des écoles militaires, aussi bien de formation initiale que d'enseignement militaire supérieur, destinées précisément à assurer la formation des officiers et à leur inculquer cette unité de doctrine de plus en plus perçue comme une condition du succès. La doctrine se forme à la fois dans les sphères officielles, à coup d'instructions, de règlements et de procédures, et dans les établissements d'enseignement militaire à force de cours, de conférences, d'exercices et de lectures personnelles. La combinaison de ces éléments très divers est censée aboutir à l'élaboration et à la diffusion d'une doctrine officielle, généralement concurrencée par des doctrines critiques, tolérées ou combattues par le commandement, selon les pays et les époques.

**Les jugements sur l'utilité de la doctrine sont très divers et souvent radicalement opposés.** L'appellation doctrinaire est souvent péjorative, synonyme de dogmatique. L'art de la guerre serait, selon cette conception, trop complexe, trop subtil pour être enfermé dans le cadre rigide d'une doctrine. La faillite des doctrines offensives en cours dans toutes les armées avant 1914 ou, à l'inverse, celle de la doctrine défensive de l'armée française en 1940 suffisent à justifier cette condamnation.

Les exemples cités sont indiscutables, mais on pourrait leur en opposer d'autres, aussi nombreux, de doctrines qui se sont révélées efficaces : celle du *Blitzkrieg* allemand en 1940-1941, ou la doctrine soviétique en 1944-1945, souvent citée en modèle par les théoriciens récents de la guerre de manœuvre.

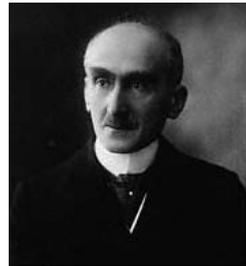
**Le procès que l'on fait à la doctrine résulte d'une confusion entre la doctrine et le dogme.** À l'époque contemporaine, le maniement des armées est si complexe qu'il ne peut plus reposer sur l'improvisation, fût-elle géniale. Il est nécessaire de disposer d'un ensemble de procédures et de règles au niveau tactique, mais aussi d'une vision d'ensemble au niveau stratégique pour que le bouillonnement intellectuel des idées n'aboutisse pas, au moment de l'action, à la confusion et, finalement, à l'impuissance. Il faut, comme disait Lyautey, savoir ce que l'on veut pour définir à l'avance des programmes d'armement, dont la réalisation s'étale sur des années, et aussi savoir comment on va employer l'instrument ainsi créé. **Le matériel n'est rien sans l'idée qui l'anime.** Les Français ont perdu la campagne de 1940<sup>(1)</sup> parce qu'ils s'en tenaient à une doctrine d'emploi du char comme instrument d'accompagnement de l'infanterie alors que les Allemands avaient mis au point une doctrine beaucoup plus souple et efficace d'emploi du char comme instrument de percée profonde. Aujourd'hui, à l'âge de la technique triomphante, la réflexion reste déterminante : l'investissement intellectuel doit être proportionnel à l'investissement matériel. **C'est le rôle de la doctrine que de dégager de la pluralité des débats et des suggestions résultant du débat théorique une ligne d'action pragmatique et efficace.** Une doctrine sclérosée, transformée en dogme, est déplorable. Mais encore plus grave est l'absence de doctrine, qui condamne à errer sans aucun point de repère au hasard des opinions personnelles. Pour s'en persuader, il suffit de constater que les États-Unis, qui constituent aujourd'hui la référence obligée, font, en matière doctrinale, un effort colossal, inondant le monde entier de leurs manuels et de leurs concepts, dont ils font un instrument d'influence incomparable. Il ne tient qu'aux autres pays de ne pas s'abandonner à une imitation trop facile et dangereuse et d'élaborer une doctrine nationale adaptée à leurs besoins et à leurs moyens. C'est particulièrement vrai de la France qui a, en matière doctrinale, un très riche héritage. Il appartient à la génération actuelle de le faire fructifier.

1. Ils avaient, en réalité, autant de chars que les Allemands et souvent d'une qualité supérieure.

## Bergson : le temps - « Seul le moi éprouve le temps dont l'essence est la durée »

**Le temps réel est-il celui des scientifiques ou, comme le pense Bergson, celui de notre conscience, qui s'écoule dans la durée ? Ce ne sont plus alors les instants qui font le temps, mais un flux sans trêve d'impressions. Il devient l'étoffe de notre vie psychique et notre aperception lui donne sa véritable dimension.**

La façon la plus classique de concevoir le temps est de l'imaginer **mesuré, chronologique, objectif, physique, spatial, homogène et universel**. Lorsqu'on l'évoque, il nous vient spontanément à l'esprit l'heure, parce que la science nous a enseigné que l'espace existe et que le temps est physiquement mesurable et quantifiable. Pour Bergson, ce temps découpé en moments distincts (passé-présent-futur) est artificiel et ne reflète pas **notre réalité, qui est expérience de la durée**.



Henri Bergson (1859-1941).

**Le temps vécu** (celui de la conscience) est-il de même nature que le **temps mesuré** ? Pour répondre à ces questions, Bergson se prête à l'expérience de « l'horloge ». Elle lui révèle que nous confondons **temps** et **espace** en considérant l'espace comme un équivalent de temps : « *Quand je suis des yeux, sur le cadran de l'horloge, le mouvement de l'aiguille qui correspond aux oscillations du pendule, je ne mesure pas de la durée, comme on paraît le croire ; je me borne à compter des simultanités (...)* En dehors de moi, dans l'espace, il n'y a jamais qu'une position unique de l'aiguille et du pendule, car des positions passées il ne reste rien. »<sup>(1)</sup> En mesurant du temps physique, nous ne mesurons en réalité que de l'espace ! Compter soixante secondes, c'est juste remplacer à soixante reprises une oscillation par une autre, dans de l'espace. Ces juxtapositions de positions n'ont aucun lien entre elles, n'indiquent que de l'instant, du présent : elles n'ont ni épaisseur, ni durée. Cette impression de « durée » que nous ressentons dans l'intervalle de ces oscillations provient, **dans notre conscience, de notre moi** puisque nous trouvons quelquefois que le temps passe trop vite ou qu'il s'écoule trop lentement. Et cependant nous pouvons dire avec la même facilité que tel monument se situe à *trois cents mètres* ou qu'il se trouve à *cinq minutes*. Le temps objectif (physique) suggère qu'« *une variation dans l'écoulement du temps n'affecterait pas la mesure de l'horloge, car l'horloge qui mesure est elle-même dans le temps* ». Imaginons

que le temps s'accélère, qu'il s'écoule plus vite. Filmons un coureur et une horloge. Accélérons l'image : le coureur va plus vite et l'aiguille de l'horloge aussi, à la même cadence. Le nombre de simultanités reste exactement le même. Visiblement, rien n'a changé dans la mesure objective. Le Temps métaphysique (subjectif) indique à l'inverse qu'« *une variation dans l'écoulement du Temps, une accélération du Temps ou un ralentissement pourrait être éprouvé par la conscience* » (ici par le coureur). L'ambition de Bergson est de démontrer que, si **la science** peut révéler une exactitude mathématique, elle **ne peut pas qualifier le temps réel**. Le temps des scientifiques est un temps fictif, abstrait, homogène, vide. Le temps réel est le temps vécu, la durée pure.

Ma vie a une durée et une épaisseur, elle est chargée des qualités qui me sont propres (vécu, mémoire, ambition). Cette durée, dit Bergson, « *on la sent, on la vit. (...) Le moi est le flux de cette conscience. Gonflée de passé, elle dure au présent et se projette dans l'avenir. Elle ne connaît pas de rupture, elle est mouvante, fluide, indivisible. Son rythme est incompressible pour la conscience humaine* »<sup>(2)</sup>.

La durée vécue par la conscience advient par l'interpénétration des instants dans une unité interne. Il s'agit d'une solidarité organique et non d'une composition d'éléments extrinsèques. Il n'y a durée que par la persistance, la continuité dans l'unité indivisible du moi. Elle est la manifestation de la conscience comme réalité en devenir.

Quand la science n'est pas un artifice pratique elle devient métaphysique. Or la métaphysique est, pour Bergson, l'expérience intégrale.

#### Bibliographie

Henri Bergson :

- *Essai sur les données immédiates de la conscience* (1888).
- *Matière et mémoire* (1896).
- *Durée et simultanéité* (1922).
- *La pensée et le mouvant* (1934).

Vladimir Jankélévitch : *Bergson* (PUF – Quadrige).

Gilles Deleuze : *Le bergsonisme* (PUF – Quadrige).

François Azouvi – *La gloire de Bergson* (Gallimard – Essais).

1. *Essai sur les données immédiates de la conscience*, Henri Bergson, 1888.

2. *Matière et mémoire*, Henri Bergson, 1939.

# Géopolitique de la Chine

**Le poids de la population, la dépendance énergétique, l'intégrité du territoire, la suprématie régionale et le développement économique qui permet le maintien au pouvoir du régime constituent les points majeurs de la géopolitique chinoise.**

Grâce aux trente mille journalistes présents pour les Jeux olympiques, le monde entier a eu les yeux rivés sur la Chine. Ce fut l'occasion de montrer sa réussite à travers des jeux bien organisés et les nombreuses médailles remportées. La société chinoise évolue énormément ; malgré de nombreuses tensions, la population soutient dans l'ensemble son Gouvernement. Les autorités favorisent la modernisation selon la philosophie « *traverser la rivière en tâtant les pierres* »<sup>(1)</sup>, et dans une logique selon laquelle « *est vrai ce qui réussit* ». Les capacités d'adaptation mises en œuvre pour accompagner le développement exponentiel du pays reflètent le pragmatisme des autorités.

Après la Révolution culturelle en 1976, Deng Xiaoping entreprit de nombreuses réformes au niveau économique, son objectif étant de rendre le pays riche et puissant.

Le système politique de la Chine est caractérisé par un pouvoir central fort et un parti unique, le Parti communiste chinois, composé de soixante-quinze millions de personnes. Le Parti verrouille tous les échelons de la société pour maintenir le contrôle. De manière générale, la conception du pouvoir par les autorités chinoises est la suivante : le pays passe avant les individus.

Au peuple chinois, Deng Xiaoping lança : « *Enrichissez vous !* ». Avec une politique économique volontariste, l'ouverture à la concurrence de nombreux secteurs économiques, le développement des petites et moyennes entreprises (PME), les investissements étrangers, la croissance est en moyenne de 9,5 % par an depuis vingt ans. Cela a engendré une baisse considérable de la pauvreté, mais en même temps un accroissement des inégalités. Il y a en Chine 410 000 millionnaires en dollars et 400 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.

La Chine est aussi une puissance démographique avec 1,32 milliard d'habitants. C'est le pays des mégalo-poles, avec plus de cent agglomérations de plus d'un million d'habitants. Deux tiers de la population vit à la campagne, beaucoup plus pauvre que le littoral. D'où une migration interne élevée, 150 à 200 millions de migrants venant des campagnes.

Puissance militaire, ses dépenses militaires s'élèvent à 139 milliards de dollars en 2007<sup>(2)</sup>. Elle compte 2,3 millions de militaires. Son industrie mili-

taire et aérospatiale se développe vite et de grandes installations militaires voient le jour, comme la base Sanya sur l'île Haïnan.

La croissance économique effrénée a des contreparties, notamment la dépendance aux importations, qui engendre une diplomatie volontariste des autorités pour garantir l'approvisionnement en matières premières dont le pays a besoin. La Chine est donc une puissance régionale par l'influence qu'elle exerce sur ses voisins.

Trois régions, représentant 60 % du territoire, font partie de la Chine mais n'ont jamais été historiquement chinoises : la Mongolie intérieure, le Xinjiang et le Tibet.

Le Xinjiang occupe une position-clé sur les routes destinées à acheminer le pétrole et le gaz en provenance d'Asie centrale et de Russie. Cette province à majorité musulmane a connu depuis 1949 un processus d'intégration à marche forcée, *via* l'immigration massive de Han<sup>(3)</sup>. Le Tibet possède de nombreuses forêts et réserves de matières premières, mais aussi 30 % des réserves hydrauliques de la Chine. La colonisation dans un but de domination concerne aussi la région du Tibet<sup>(4)</sup>. Une montée du sentiment national tibétain, notamment chez les enfants élevés dans la culture chinoise, explique en partie les événements intervenus au Tibet en mars 2008. Depuis lors, 200 000 militaires sont présents à Lhassa, la capitale de la région, afin d'assurer l'ordre public.

La Chine a de nombreux défis internes à relever : combattre la corruption et faire respecter le droit, afin d'éviter les soulèvements populaires et les revendications politiques ; instaurer un droit du travail et une protection sociale, afin d'anticiper sur les revendications sociales ; réduire la pollution dans les villes et aux abords des sites industriels (700 millions de Chinois boivent une eau de qualité insuffisante, par exemple) ; améliorer la prévention des pandémies et des comportements à risque ; réduire les inégalités entre la ville et la campagne.

Par ailleurs, de nouvelles aspirations naissent, notamment grâce à la croissance économique, qui permet de consommer librement, ce qui donne une liberté de choix, avec lesquelles les autorités devront gouverner.

Ouvrage de référence : SANJUAN Thierry, *Atlas de la Chine*. Mutations accélérées, Autrement, Paris, 2007.

1. Formule de Deng Xiaoping.
2. Estimation du Pentagone.
3. L'ethnie des Han représente 93 % de la population chinoise.
4. 50 % de la population du Tibet est han.

Sous la haute direction de monsieur Aymeric Chauprade, professeur de science politique à l'université de Neuchâtel.

# L'armée de l'air face aux grands défis des années 1950

Pendant la seconde moitié des années 1940 et tout au long des années 1950, l'armée de l'air est confrontée à une situation singulière et complexe, qui l'amène à gérer simultanément des missions dont certaines sont susceptibles de mettre en péril ses grands équilibres et de contrarier les orientations fondamentales de sa politique générale. Entre l'OTAN, la guerre d'Indochine, l'Algérie et la marche vers le nucléaire, les aviateurs doivent apprendre à répondre aux demandes formulées par les autorités politiques sans sacrifier l'essentiel.

## L'impact des conflits coloniaux

Pour une armée de l'air engagée dans un processus de modernisation (acquisition d'avions à réaction et de radars), lié à l'engagement français en faveur de la *Western Union* (1948) d'abord, de l'OTAN (1949-1950) ensuite, les conflits coloniaux, qu'il s'agisse de l'Indochine ou de l'Algérie, pèsent d'un poids redoutable.

En Extrême-Orient, les forces aériennes françaises alignent, en 1954, à peine 7,5 % de leurs effectifs, soit moins de 10 000 hommes, alors que l'armée de terre y emploie 33 % de ses moyens humains. L'effort des premières n'en est pas moins considérable : près de 30 % du personnel de carrière ou sous contrat de l'armée de l'air se bat en effet en Asie du Sud-Est, soit près de 40 % de ses pilotes de chasse, et 45 % de ses équipages de transport. Même si les autorités politiques donnent la priorité à l'organisation militaire du pacte Atlantique au moment de Diên Biên Phú, l'aviation consent des sacrifices de première grandeur au profit de l'Indochine, sacrifices d'autant plus importants que l'envoi d'unités aériennes sur ce théâtre d'opérations, de par les prélèvements qu'il entraîne, désorganise fortement les escadres qui sont mises à contribution.

Les effets de la guerre d'Algérie sont encore plus manifestes. Dès le milieu de 1956, le Gouvernement décide d'accroître l'effort en faveur de la lutte en Afrique du Nord ; à l'été 1957, la priorité absolue revient à cette dernière. Les chiffres de 1958 traduisent parfaitement cette évolution. Sur les 135 000 hommes qui constituent alors les effectifs de l'armée de l'air, 50 000 (40 %) combat-

tent directement en Algérie, 17 000 (12 %) assurent le soutien des opérations depuis la métropole et 6 000 (6,5 %) sont à l'instruction en France même en vue de leur envoi sur l'autre rive de la Méditerranée. Au moins 600 avions et 100 hélicoptères sont basés en territoire algérien, soit 20 % des moyens.

Pour mieux gérer une situation qui devient chaque jour plus complexe et réclame un véritable travail d'équilibriste, les aviateurs imaginent le système du parrainage, grâce auquel les escadres basées en Europe délèguent, par roulement, leur personnel navigant à des escadrilles d'aviation légère déployées en territoire algérien. L'intérêt d'un tel processus est d'autant plus grand qu'il permet d'employer dans les opérations dites « *de maintien de l'ordre* » du personnel formé essentiellement aux États-Unis, dans le cadre de l'OTAN. Des États-Unis qui, il ne faut pas l'oublier, sont hostiles à la guerre menée par la France en Afrique du Nord.

### Suez et le nucléaire

L'effort demandé aux forces aériennes est tel qu'il entraîne une véritable crise, sur fond de Quatrième République finissante, au cours des premiers mois de 1958. Cette crise entraîne le départ du général Bailly, chef d'état-major aérien, et la dissolution de 7 des 38 escadrons affectés au 1<sup>er</sup> CATac (corps aérien tactique), qui sert dans les forces de l'OTAN, et à la défense aérienne, sous la souveraineté française, de façon à pouvoir assurer, grâce aux moyens dégagés, les tâches opérationnelles sur l'autre rive de la Méditerranée.

Malgré la pression qu'exerce sur elle la guerre d'Algérie, l'armée de l'air est en mesure de bâtir, en quelques mois seulement, un corps expéditionnaire constitué de plus d'une centaine d'avions de chasse, de reconnaissance et de transport en vue de son engagement dans l'expédition de Suez (1956). Par ailleurs, alors même que l'effort s'oriente de plus en plus vers le théâtre algérien, l'état-major aérien entreprend, à l'été de cette même année, le lancement du vecteur nucléaire piloté *Mirage IV*, qui engage l'avenir des forces aériennes françaises pour les décennies à venir.



*Mirage IV.*

JMJ Lefebvre

# Le régime de la fonction publique

**Le régime de la fonction publique, caractérisé par sa nature légale et réglementaire, est aujourd'hui à la recherche d'une plus grande efficacité, en s'inspirant du modèle de l'entreprise et au nom des exigences du service public.**

Les administrations de l'État, les collectivités locales et les établissements publics emploient de nombreux agents soumis à des régimes différents. Seuls sont fonctionnaires les agents nommés unilatéralement par l'Administration, occupant un emploi permanent (au sens de la permanence de l'exercice et de l'occupation de l'emploi) et titularisés dans un grade de la hiérarchie administrative, au terme d'une procédure de recrutement effectuée normalement par la voie d'un concours.

Le fait d'être fonctionnaires entraîne l'assujettissement des agents concernés à un corps de règles spécifique, le statut général des fonctionnaires, bien distinct du droit du travail. Composé de quatre lois votées entre 1983 et 1986, celui-ci définit les principes qui s'appliquent aux trois fonctions publiques de l'État, territoriale et hospitalière. Il est prolongé par un ensemble de textes réglementaires adaptés aux particularités de chacune.

Ainsi, contrairement au salarié dont la situation dépend du contrat de travail qu'il a signé et de la convention collective adoptée par les partenaires sociaux, le fonctionnaire est dans une situation légale et réglementaire fixée à l'avance et de manière identique pour tous les agents de la même catégorie, en particulier en matière de rémunération. La puissance publique peut modifier unilatéralement cette situation sans que le personnel puisse se prévaloir de droits acquis ni revendiquer une indemnisation. En revanche, le fonctionnaire peut demander au juge administratif d'annuler une décision qu'il considère lui être défavorable, par la voie du recours pour excès de pouvoir.

Le statut général des militaires auquel sont soumis tous les militaires a de nombreux traits communs avec celui de la fonction publique de l'État ; il s'en écarte pourtant sur certains points majeurs, notamment dans le domaine des libertés.

Au cours du xx<sup>e</sup> siècle, le régime de la fonction publique est passé d'un système autoritaire à une subordination atténuée en recherchant un équilibre entre les garanties à donner au personnel et les exigences du service public. C'est ainsi que les libertés publiques ont été reconnues aux fonctionnaires : par exemple, la carrière de ceux qui ont des fonctions politiques électorales ou représentatives doit être dissociée des opinions ou attitudes qu'ils adoptent à l'occasion de ces fonctions, à charge pour eux de respecter le principe de neutralité pendant le service ; de même les fonctionnaires ont désormais le droit de grève. C'est également ainsi que la hiérarchie exerce ses responsabilités dans un cadre moins discrétionnaire : on en voudra pour preuves la reconnaissance du droit syndical et la forte affirmation du rôle des syndicats au sein d'organes dont la consultation par la hiérarchie est obligatoire, ou encore l'élargissement du contrôle du juge pour assurer une meilleure défense des intérêts des fonctionnaires. Les agents occupant des emplois supérieurs, « à la discrétion du Gouvernement », restent néanmoins assujettis à une subordination beaucoup plus étroite.

Le régime de la fonction publique organise la carrière des fonctionnaires depuis leur recrutement et leur titularisation jusqu'à leur retraite (leur démission ou leur révocation) à travers différentes positions d'activité, de détachement, de disponibilité, de congé parental ou autres, des changements de corps éventuels, au fil des notations et de l'avancement, des mutations, voire des sanctions disciplinaires.

Dans un monde qui doit s'adapter sans cesse sous la pression économique, les modes de gestion de la fonction publique sont aujourd'hui un enjeu afin de la rendre globalement plus efficiente : la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences pour éviter des effectifs pléthoriques ici, insuffisants là, la prise en compte de l'efficacité des agents à travers la modulation de leur rémunération, voire un exercice plus encadré de certains droits (comme le droit de grève par la mise en place d'un service minimum) sont des thèmes d'actualité. Ils témoignent de l'influence du modèle de l'entreprise et des principes de la gestion privée orientée vers l'optimisation des résultats sur l'action publique traditionnellement moins sensible aux coûts qu'à l'exécution du service.

# Le problème des vocations scientifiques

**Dans l'orientation des jeunes, une raréfaction se fait jour dans certains domaines, comme ceux des sciences fondamentales. Ce phénomène pose problème pour l'avenir du pays et le statut de la science dans la société.**

Dans notre conscience collective, le terme de sciences fondamentales est souvent associé à une activité purement intellectuelle et spéculative. C'est ainsi qu'est souvent caricaturé l'un des pères de la physique moderne, Albert Einstein. Or ce sont ses recherches, purement fondamentales, sur la physique nucléaire qui sont à l'origine de la bombe atomique, mais aussi de l'imagerie par résonance magnétique (IRM). De même, bon nombre d'applications dites modernes sont directement issues des sciences fondamentales : le laser dans nos lecteurs DVD, les semi-conducteurs de nos ordinateurs...

Actuellement les sciences pâtiennent d'une mauvaise image : elles sont plus souvent associées à la notion de risque qu'à celle de progrès. L'enseignement scientifique, qui doit faire sa part à l'effort intellectuel rigoureux et patient, souffre d'une image marquée par le formalisme et d'anachronisme, alors qu'il est également censé promouvoir l'expérience et la modernité. Désormais le culte de la réussite facile véhiculé par certains médias prend le pas sur le goût de l'effort.

Dans ce même temps, un élève sortant de terminale scientifique peut choisir entre une formation théorique en université (selon l'organisation européenne Licence-Mastère-Doctorat), une formation courte professionnalisée (IUT ou STS) et une entrée en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Or, paradoxalement, les deux dernières citées, qui sont des formations encadrées avec sélection à l'entrée, attirent souvent les étudiants qui auraient été les plus aptes à suivre un enseignement théorique universitaire. De plus, l'Université dispose auprès du public et des médias d'une réputation assez négative : anonymat tout au long de la formation, amphithéâtres surchargés, absence de lisibilité professionnelle...

Tout cela explique en partie la désaffection pour le premier cycle universitaire.

À cela, il convient d'ajouter qu'en France, au sortir de l'université, les jeunes chercheurs sont maintenus dans un statut peu enviable : trois ans après leur doctorat, 42 % des chercheurs sont en contrat à durée déterminée (CDD), avec un salaire inférieur à 1 500 euros par mois, alors qu'aux États-

Unis les crédits investis dans le matériel de recherche sont plus importants et que cette même population est rémunérée au moins à 2 250 euros avec une, voire deux années d'études en moins. De tels constats peuvent expliquer que, selon l'ambassade de France à Washington, entre 1 000 et 3 000 post-doctorants français sont présents dans les laboratoires américains.

Il faut noter de plus que, visant à l'acquisition de connaissances nouvelles, les recherches en sciences fondamentales sont à l'origine de nombreuses découvertes et innovations techniques, comme l'ordinateur à haute performance, la télécommunication mobile ou le riz hybride de très haute qualité. La désaffection des élèves et des étudiants pour les filières scientifiques devient donc préoccupante pour les entreprises nationales et leur compétitivité sur le plan international.

C'est dans cette optique qu'en 2000, au travers de la stratégie de Lisbonne, chaque pays membre de l'Union européenne a accepté de s'investir, lors du conseil européen de Lisbonne, vers une « économie de la connaissance ». La France s'est ainsi engagée à créer 34 300 à 40 000 postes dans la recherche d'ici à 2010. Cela signifie donc que le système universitaire doit former entre 10 000 et 15 000 chercheurs par an, contre 6 000 à 7 000 à ce jour.

Mais, pour tenir de tels objectifs, les pouvoirs publics doivent s'engager, car il serait utopique de rêver à un simple retour d'affection des jeunes pour les sciences. C'est pourquoi, en France, différentes expériences pédagogiques se sont développées, tel le programme « main à la pâte » proposé en classes de maternelle et primaire. La démarche pédagogique appliquée est la construction des connaissances par l'exploration, l'expérimentation et la discussion. Ainsi, à partir de thèmes comme « les avions en papier », « d'où vient la neige ? », « comment obtenir de l'eau douce ? », les enseignants guident les élèves dans leurs investigations raisonnées, sans être trop directifs quant aux modes opératoires : charge aux élèves d'expérimenter par eux-mêmes.

De même, le dispositif ministériel « Sciences à l'école » a été créé pour améliorer la place de la culture scientifique et technique dans les collèges et les lycées.

Ce phénomène de la « crise des vocations scientifiques », commun à beaucoup de pays européens, donne un aperçu du chemin restant à parcourir pour réformer les structures de l'enseignement, mais aussi modifier la place qu'occupent les études supérieures dans le projet d'avenir des jeunes.

Sous la haute direction de monsieur Jean-Yves Daniel, inspecteur général de l'Éducation nationale

# La guerre froide

**De 1947 à la fin des années 1980, la guerre froide, qui se caractérise par l'absence d'affrontements directs entre les deux blocs Est-Ouest, domine les relations internationales.**

## 1. La rupture de la Grande Alliance

L'expression « guerre froide » n'apparaît qu'en 1947 sous la plume du journaliste américain Walter Lippmann<sup>(1)</sup>. Pourtant, la compétition entre les Anglo-Saxons et les Soviétiques en vue du *leadership* en Europe après-guerre commence dès 1943.

Après l'armistice avec l'Italie le 8 septembre 1943, Soviétiques, Américains et Britanniques se rencontrent à Moscou (octobre 1943) et à Téhéran (28 novembre -1<sup>er</sup> décembre 1943), pour débattre des problèmes de l'après-guerre ; ces discussions aboutissent aux conférences de Yalta (février 1945) et de Potsdam (juillet-août 1945).

Lors de ces deux rencontres, les Alliés définissent un nouvel ordre européen fondé sur la démocratie et sur une gestion concertée des problèmes du continent. Toutefois, cette volonté de dialogue ne résiste pas aux intérêts antagonistes des deux camps. Le non-respect par Staline d'organiser des élections libres conduit à la division de l'Europe entre 1946 et 1947.



DR  
Les acteurs de la conférence de Potsdam : Churchill, Truman, Staline.

## 2. Les débuts de la guerre froide

Dès 1946, le fonctionnement de l'ONU est paralysé par l'Union soviétique qui use systématiquement de son droit de veto. Les États-Unis abandonnent leur politique de multilatéralisme et de mondialisme et s'engagent politiquement et économiquement davantage en Europe (assistance apportée à la Grèce et à la Turquie pour contrer la poussée soviétique, adoption de la doctrine du « *containment* » (endiguement), plan Marshall).

Moscou répond par la « soviétisation » accélérée de l'Europe orientale, par la création du *Kominform*<sup>(2)</sup> et par l'abandon de la politique de prudence qui conduit aux grandes crises de la période 1948-1953 : coup de Prague (février 1948), blocus de Berlin (juin 1948-mai 1949), extension du communisme en Chine (1949) et guerre de Corée (1949-1953).

Après la mort de Staline le 5 mars 1953, débute une période de détente caractérisée par une stabilisation politique en Europe et par une redéfinition des objectifs stratégiques des deux blocs. L'Union soviétique concentre ses efforts sur le Tiers-Monde alors qu'à Washington la politique du refoulement (« *roll back* ») du communisme remplace celle du « *containment* ». Des périodes de détente (règlement de la question autrichienne en 1955) et de crises (crise de Berlin en 1961, crise des missiles en 1962) vont alors se succéder.

### 3. Les limites de la puissance

L'échec américain au Vietnam et la rupture entre Moscou et Pékin accélèrent le processus de rapprochement entre Américains et Soviétiques. Faute de pouvoir régler leurs différends, les deux superpuissances en viennent à développer un dialogue prudent qui aboutit aux accords stratégiques SALT I (*Strategic Arms Limitation Talks*) de 1972. En outre, l'émergence du triangle géostratégique Washington-Pékin-Moscou s'accompagne en Europe de la mise en place de nouveaux équilibres symbolisés par l'*Ostpolitik* du chancelier Willy Brandt<sup>(3)</sup>.

Les années 1970-1975 marquent l'apogée de ce processus de rapprochement Est-Ouest et entérinent le statut de puissance mondiale de l'Union soviétique, son influence en Europe orientale et ses positions dans le Tiers-Monde. Toutefois, la puissance soviétique est déjà déclinante dans les années 1970. L'invasion de l'Afghanistan en 1979 et la course aux armements dans laquelle le président Reagan lance son pays contribuent à la ruine du système soviétique que la *perestroïka*<sup>(4)</sup> et la *glasnost*<sup>(5)</sup> de Mikhaïl Gorbatchev ne font que retarder. La signature en 1987 d'accords sur la suppression des armes nucléaires de portée intermédiaire (euromissiles) et le rapprochement de Moscou et de Washington sur les bases de valeur communes (paix, justice et progrès) marquent la fin de la guerre froide, quatre ans avant la fin de l'Union soviétique le 8 décembre 1991.

1. Walter Lippmann, *The Cold War : a study of the United States foreign policy*, New York, 1947.

2. Bureau international communiste créé à Varsovie en octobre 1947, le *Kominform* a pour objectif de renforcer le contrôle de l'Union soviétique sur les partis communistes européens.

3. Arrivé au pouvoir en 1969, Willy Brandt, ancien maire de Berlin, comprend que la réunification de l'Allemagne par le biais d'élections démocratiques a été abandonnée par les États-Unis qui privilégient la poursuite de la détente nucléaire avec Moscou. Dans ce contexte, il perçoit l'intérêt pour l'Allemagne de poursuivre sa propre politique à l'Est.

4. Politique de restructuration économique et de modification des mentalités.

5. Politique de transparence et de divulgation de l'information.

# Hiérocration et idéologie

**Le monde traditionnel, issu de la mutation néolithique et précédant la mutation moderne, a connu le triomphe du régime hiéocratique. Celui-ci exige le recours à de l'idéologie, qu'il trouve en détournant les religions à son usage.**

Le régime hiéocratique est l'un des trois régimes politiques fondamentaux possibles (cf. *Les Carnets du Temps* n° 8). Il repose sur l'autorité comme mode du pouvoir (cf. *Les Carnets du Temps* n° 7). L'autorité est un jeu à trois personnages : un principe supérieur, qui est le détenteur authentique du pouvoir ; un vicaire terrestre, à qui le principe supérieur délègue l'exercice du pouvoir dans une polittie ; un peuple de sujets bénéficiaires de cet exercice en termes de paix, de justice et de prospérité. L'autorité inclut un contrat double. Le principe confère au vicaire la légitimité en échange de cérémonies et de rites en son honneur. Les sujets promettent au vicaire de lui obéir et d'acquitter leurs impôts en échange d'une réalisation satisfaisante des fins du politique. Si les contrats ne sont pas respectés, le vicaire perd sa légitimité et le peuple se révolte. Le régime hiéocratique n'est pas une autocratie, car le pouvoir du prince est contrôlé par des devoirs envers le principe dont il se réclame et limité par des obligations de réussite à l'égard de ceux qu'il régit. Des déviations tyranniques sont possibles, mais elles demeurent transitoires.

Une hiéocratie a un besoin constant d'idéologie, pour désigner le principe source du pouvoir, pour légitimer dans son vicariat le bénéficiaire de sa délégation par en haut et pour faire adhérer le peuple au respect tant du principe que du vicaire. De fait, le pouvoir a été conquis par la force à l'origine et continue à reposer sur elle pour sa perpétuation. Ce fait empirique, connu de tous, n'invalide pas le fondement du régime, car il suffit d'avancer que le vicariat va au plus méritant et que le mérite est décidé par les armes. Par contre, aucun argument rationnel ne permet ni de décider l'existence et la nature du principe ni d'affirmer qu'il y a bien délégation de pouvoir de celui-ci au vicaire. L'une et l'autre propositions ne peuvent être démontrées. Elles peuvent seulement être crues. D'un autre côté, la position n'est pas irrationnelle non plus. Il est, par exemple, plausible que Dieu existe. Si on l'admet, il est naturel de le tenir pour la source exclusive de tout pouvoir. La démocratie soutiendra que sa délégation bénéficie à tous les humains,

à charge pour eux de le déléguer, en un second temps, à des compétents. La hiérocration prétend, de son côté, que Dieu a investi le prince, le roi ou l'empereur. Il est impossible de démontrer ni de réfuter cette prétention, car Dieu est libre de conférer du pouvoir à qui il veut, mais il se garde d'explicitement sa volonté par une déclaration ouverte. Ainsi, la position hiérocrationnelle est non rationnelle dans le cadre de référence de croyances reçues dans un contexte culturel donné. Les politiques traditionnelles d'Asie antérieure et d'Europe ont recouru à des dieux ou à Dieu pour légitimer le pouvoir, l'Inde au Dharma et à la normativité qui régit le réel, la Chine au Ciel qui ordonne l'univers.



Révélation de Joseph Smith (1913), fondateur des Mormons, *Museum of Church History and Art* (Utah).

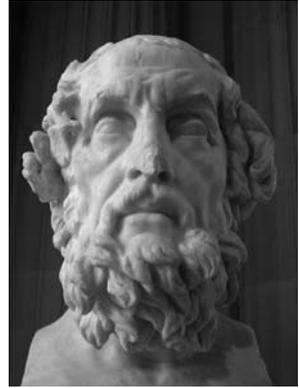
DR

Le non-rationnel politique et la hiérocration reposent sur le recours indispensable à l'idéologie. Celle-ci serait purement tautologique si elle se contentait d'avancer des arguments tirés du politique lui-même. Soutenir un vicariat au nom du vicariat, c'est parler pour ne rien dire et renvoyer tacitement à l'argument ultime de la force. La seule issue est de détourner à des fins de légitimation politique des croyances, des représentations, des connaissances tirées d'un autre ordre. L'idéologie est, par nature et par nécessité, le produit d'un parasitage par le politique de données qui ne sont pas politiques. Dans le monde prémoderne et présicientifique, le recours le plus simple et le plus efficace a été universellement la religion. En effet, elle se prêtait particulièrement bien à l'opération, pour trois raisons principales. La première est qu'il est naturel de tirer des croyances religieuses l'idée que le pouvoir est détenu par l'Absolu qu'elles révèrent et que celui-ci le délègue à qui il veut. La deuxième est que toute religion a des desservants et que ceux-ci deviennent les bénéficiaires des grâces que le vicaire est obligé de rendre à l'Absolu en vertu du contrat qui le lie. Les clercs légitiment les princes, qui les récompensent par des gratifications et des prébendes. La troisième est que l'adhésion au détournement de la religion au service du pouvoir politique permet au peuple de se convaincre qu'il obéit par conversion et conviction religieuses et non parce qu'il a peur de se révolter contre ceux qui maîtrisent la force, au risque d'y perdre la vie.

## L'Iliade et l'Odyssée

Presque toute notre culture occidentale part de ces deux grands poèmes que sont l'*Iliade* et l'*Odyssée*, qui nous ont été transmis sous le nom d'Homère et datent du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C., l'*Odyssée* étant un peu postérieure à l'*Iliade*. Tous les deux sont relatifs à la guerre que mena contre la ville de Troie en Asie Mineure une coalition de peuples grecs ou plutôt de ceux qui s'appelaient alors les Achéens. L'*Iliade* raconte un des épisodes de ce siège, l'*Odyssée* le retour d'un des héros, Ulysse, vers sa patrie, Ithaque, près de l'actuelle Corfou. Les événements en question se plaçaient plusieurs siècles avant la rédaction des poèmes, ceux-ci ayant été préparés par de nombreuses récitations orales par des aèdes, avant d'être reliés en deux grands ensembles et confiés à l'écriture, récemment inventée. Depuis lors, ils n'ont cessé d'occuper la littérature, la musique ou l'art de très nombreux pays, pendant des siècles.

À Paris, au cours de l'année écoulée, on pouvait voir une grande exposition sur Ulysse, une autre sur Homère, un film américain inspiré par l'*Iliade*, et il a paru au moins trois ou quatre livres importants sur Homère, s'adressant à des publics très différents. Comment s'expliquer un tel succès ?



Homère.



L'*Odyssée*, illustration d'A. et V. Provenson.

De ces deux poèmes, l'un évoque la guerre autour de Troie, avec ses périls et ses exaltations, ses grandeurs et ses morts ; l'autre expose les difficultés d'une navigation en solitaire à travers une Méditerranée inconnue et peuplée de présences redoutables. Il est certain que ces deux aspects, auxquels font écho bien des aventures postérieures, retiennent en par-

tie l'intérêt. Mais ce n'est pas là tout, loin de là ! Et, dès que l'on regarde ces deux œuvres d'un peu plus près, on comprend pourquoi.

Comme tant d'épopées appartenant à d'autres civilisations, l'*Illiade* est en effet un poème de guerre. Mais déjà, il faut le dire, contrairement à ce que l'on croit, ce n'est pas le récit de la guerre : il s'agit d'un épisode particulier, bien déterminé et lié à la réaction toute humaine de certains des héros.

Achille, irrité contre le commandant des troupes, refuse de combattre, puis laisse aller à sa place son ami Patrocle qui est tué. Il rentre alors dans le combat, venge son ami et déchaîne sa vengeance jusqu'à l'apaisement final. Il s'agit donc d'un sentiment humain et de l'histoire de ce sentiment.



Achille sacrifiant à Zeus, manuscrit de l'*Illiade* de la Bibliothèque ambrosienne de Milan (V<sup>e</sup> siècle).

Le premier mot du poème est le mot *menin*, la colère. Qui plus est, au cours des chants et au cours de cette guerre se rencontrent des épisodes de nature psychologique mettant en scène des sentiments qui sont, eux aussi, tout humains. Il y a même des scènes touchantes : par exemple, l'indulgence du vieux Priam pour cette Hélène qui est cause de tous les maux de la guerre, ou bien ces adieux d'Hector et de son épouse Andromaque qui sont si semblables aux adieux de tout jeune homme s'en allant au combat et laissant avec angoisse derrière lui sa femme et son petit enfant. On peut citer aussi le désespoir d'Achille, ou surtout l'épisode final, où le vieux roi de Troie vient supplier son vainqueur de lui rendre le corps de son fils. Il y a affrontement mais ces deux hommes face à face finissent par pleurer ensemble, chacun sur ses malheurs, et le poème s'achève sur deux scènes de deuil, parallèles, se déroulant chez les assiégés et chez les assiégeants. Dans des scènes toutes simples, on voit surgir des sentiments d'humanité, de compassion, de pitié – cela aussi bien dans un camp que dans l'autre. Ce sentiment d'humanité est toujours là, présent, mêlé aux violences de la guerre, et c'est lui qui nous touche de façon si extraordinaire et prépare ces héros à revivre dans des tragédies et des œuvres de toutes sortes.



*L'Illiade*, illustration d'A. et V. Provencson.

De même, l'*Odyssée* raconte complaisamment (encore que dans un ordre subtil et subtilement varié) les aventures que rencontre Ulysse, parcourant presque en solitaire la mer Méditerranée. Il y a, bien entendu, toutes les difficultés de la mer ; mais il y a aussi, de façon constante, tous les rêves qui peuvent surgir dans une navigation à travers des pays inconnus et dérivants. On y rencontre des nymphes immortelles, mais aussi des monstres redoutables. On y rencontre des peuples aux habitudes étranges, aux nourritures dangereuses, et parfois des divinités inquiétantes. Et pourtant, si l'imagination trouve ici son compte, l'*Odyssée* est avant tout l'histoire de l'homme. Ulysse est un homme seul, d'abord avec ses compagnons, puis tout seul sur un radeau, et qui finit par arriver nu et épuisé sur une île où, grâce à une jeune fille, il sera aidé et sauvé. C'est un homme seul et c'est un homme tout simple : on le voit pleurer, on le voit s'effrayer, on le voit céder à des curiosités imprudentes et recourir à de merveilleuses ruses dues à l'intelligence. Comme la déesse Athéna, le lecteur aime en lui sa malice, et jusqu'à ses mensonges ! Et cette condition humaine, il l'a choisie. Lorsque la nymphe Calypso lui propose de rester chez elle à partager sa condition d'immortelle, il refuse avec une délicate courtoisie en lui disant que, malgré tout, il veut rentrer chez lui, retrouver son épouse Pénélope et sa chère île d'Ithaque. Il fait, ouvertement, ce que l'on peut appeler, le choix de l'humain. Et justement, le premier mot de l'*Odyssée* est *andra*, « un homme » ! Certes, cet homme se débat dans un monde où les dieux interviennent contre lui et pour lui ; mais, justement, la déesse Athéna est cette fois une amie toute proche, qui l'aide discrètement, et se moque gentiment de lui. Son humanité séduit même une déesse !

Dans les deux poèmes, par conséquent, le poète a su placer, au sein de ces aventures dramatiques, des personnages tout simples et tout proches de nous, qui étaient par là bien faits pour toucher des lecteurs ou des auditeurs à des siècles de distance, parce qu'ils portaient en eux, sous une forme claire et directe, des images toutes simples qui sont encore aujourd'hui les nôtres. De la sorte, les héros d'Homère sont des hommes qui ne cessent de nous parler directement, quel que soit notre âge, quelle que soit notre profession, quel que soit notre tempérament : ils sont tout proches, juste un peu plus grands que nature, mais si simplement humains que l'on a parfois l'impression de les avoir connus. — Dans l'Athènes du <sup>v</sup>e siècle, il n'était pas rare de voir des citoyens capables de réciter par cœur tous les poèmes d'Homère dans leur entier : nous pouvons aujourd'hui, aisément, les lire en traduction : et je dirais que ce n'est pas si mal !



Ingres, *L'Apothéose d'Homère*, 1827, musée du Louvre.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

### Parmi les erreurs fréquentes...

« *Qui paraît sage **parmi** les sots paraît sot **parmi** les sages.* »  
Quintilien, *L'Institution oratoire*

Ce mot de la langue française est très ancien puisqu'il est le fruit de l'expression *per mei* (X<sup>e</sup> siècle), issue du latin *medius* « milieu ». D'abord employé comme adverbe (« par le milieu », sens propre de l'ancien français), il est rapidement utilisé comme préposition, toujours avec le sens de « à travers, en parcourant », exemple : *parmi la campagne*. Aujourd'hui nous dirions plutôt *par la campagne* et il aurait plutôt le sens de « au milieu de ». Pourtant, malgré son grand âge, nombreux sont ceux qui veulent lui adjoindre un « s » qui ne se justifie pas.

L'explication vient peut-être d'une confusion née de sa proximité phonétique de « hormis » dont l'étymologie diffère grandement. Ce dernier, apparu au XIV<sup>e</sup> siècle, est le collage de l'ancienne locution *hors mis* (étant mis hors), participe passé du verbe « mettre hors » (« exclure »). « *C'est bien un plaisir que d'être riche ; mais ce n'est pas une gloire **hormis** pour les sots.* » (Marivaux)

Ainsi, c'est faire preuve de folie que de vouloir ajouter ce « s » à *parmi*.

« ***Parmi** les fous, on craint d'être fou.* »  
Horace.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

# Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Stéphane Abrial,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Jean-Marc Laurent**, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

**Jean Tulard**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**Jean Baechler**, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

**André Lewin**, *ambassadeur de France.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Martine Méheut**, *présidente de l'Association européenne des enseignants.*

**Michel Jarrety**, *professeur à la Sorbonne.*

**Brigitte Debernardy**, *contrôleur général des armées.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Claude Carlier**, *président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.*

**Patrick Facon**, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

**François Pernot**, *maître de conférences en histoire moderne.*

**Aymeric Chauprade**, *professeur de science politique à l'université de Neufchâtel.*

**Hervé Coutau-Bégarie**, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

**Alain Bévillard**, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

## Les Carnets du Temps

Centre d'études stratégiques aérospatiales

Centre d'enseignement militaire supérieur Air

1, place Joffre

B.P. 43

00445 ARMÉES

[www.cesa.air.defense.gouv.fr](http://www.cesa.air.defense.gouv.fr)

[www.eoaa.air.defense.gouv.fr](http://www.eoaa.air.defense.gouv.fr)